

## Hippocampe Club Calvados

Siège social : Stade Nautique Caen

Adresse (Président) : Monsieur Marcel Tisserand

10 allée du Rêve 14780 Lion-sur-mer (Tél. 02.31.96.07.39)



Association loi 1901 créé en 1988 et affilié à la Fédération d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM, n° 1514075), l'Hippocampe Club Calvados a pour vocation le développement de la pratique de la plongée sous-marine. Fort d'une cinquantaine de membres et doté d'une structure d'encadrement et de matériel, le Club propose initiation (baptême et niveau 1), perfectionnement (niveau 2 et plus), plongée loisir et chasse. Le club est agréé Jeunesse et Sport (n° 1491005).

Le bureau comporte six membres : Président, Marcel Tisserand, Vice-Président, Erwan Bazin, secrétaire, Alain Tétard, trésorière, Florence Bertiau, responsables matériel, Franck Deschamps et Didier Varignon.

Le siège de l'association est le stade nautique de Caen, avenue Albert Sorel, où ont lieu formations et entraînements d'hiver (septembre à mai). Les plongées en mer débutent à Pâques et se déroulent à partir de Lion-sur-mer où le Club possède une base avancée ou sur d'autres sites.



## COTISATIONS POUR L'ANNEE 2007/08



(le Club accepte les coupons sports et les chèques vacances)

- Plongée adulte (à partir de 16 ans)..... 115 Euros
- Plongée cadet (14 et 15 ans)..... 85 Euros
- Plongée enfant (- 14 ans) ..... 55 Euros (enfant de plongeur adhérent au club)
- Formation BE ou Enfant, supplément 15 Euros**
- Formation Niveau 2, une participation sera demandée**
- Nage (piscine uniquement) ..... 75 Euros
- ➔ **Dossier à rendre avant la date de l'AG (octobre) pour les anciens adhérents**
- ➔ **Dossier à rendre 8 jours après la 1<sup>ère</sup> séance de piscine pour les nouveaux adhérents**

### PIECES A FOURNIR AU CLUB

- 1) certificat médical (garder l'original dans son carnet de plongée) :
  - ➔ pour les débutants adultes niveau 1, un certificat du médecin de famille suffit.
  - ➔ dans les autres cas (dont ENFANT) **certificat obligatoire d'un médecin du sport**, d'un médecin fédéral ou du Centre Régional Médico-Sportif (Rdv. 02 31 44 27 15, bd Maréchal Juin, Campus 2).
- 2) une photo d'identité
- 3) cotisation annuelle (chèque de préférence)
- 4) assurance complémentaire éventuelle (cf. licence) et autorisation parentale pour les mineurs
- 5) photocopie sur une feuille A4 : licence 2007-08 + certificat médical + diplômes

### LA COTISATION PLONGEE AU CLUB HIPPOCAMPE DONNE DROIT A :

- l'accès à la piscine pendant les activités du Club et encadrement par au moins un initiateur de plongée.
- une formation assurée par un encadrant diplômé par la FFESSM.
- la participation gratuite au sein du Club aux différentes activités : nage avec palmes, exercices techniques, matériel.
- l'utilisation du matériel mis à disposition par le Club lors des séances ou des sorties en mer ou en lac.

### RESTENT A VOTRE CHARGE :

Le tarif de la plongée est fixé à 8 Euros. Reste l'achat de votre équipement personnel et les suppléments inhérents aux sorties : transport, hébergement, restauration, stages, carnet de plongée et livret pédagogique, fournitures fédérales, documentations...

### HORAIRES ET LIEU DES SEANCES

STADE NAUTIQUE Av. Albert Sorel CAEN

Tous les Vendredis de 20 h à 22 h

# HIPPOCAMPE CLUB

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

M Mme Mlle : .....

Prénom : .....

Date naissance : .....

Lieu : .....

Dép : .....

**PHOTO**

Adresse: .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Tél. Domicile : .....

Tél. Travail : ..... E.mail : .....

Première adhésion au club ?

OUI



NON



### CHOIX DE LA LICENCE

Plongée adulte



Plongée cadet



Plongée enfant



Nage



Ass. Compl.



### Renseignements complémentaires

BREVET

LIEU DE DELIVRANCE

NUMERO

DATE

CLUB

Niveau 1, BE .....

Niveau 2, 1er échelon .....

Niveau 3, auto .....

Niveau 4, 2ème échelon .....

Initiateur .....

M F 1 .....

M F 2 .....

Secourisme .....

Autre .....

Brevet(s) envisagé(s): .....

Permis Mer :

**A**



**B**



**C**



Date : .....

Numéro : .....

Lieu : .....

Possédez-vous une embarcation ? OUI /NON - Un véhicule avec attelage ? OUI / NON

Rappel : pour les moins de 18 ans, établir une autorisation parentale (demandez le formulaire au secrétaire).